

Registre de sécurité incendie - Contenu	qui	non
Plan d'intervention incendie inclus dans ce registre		
<i>Plan de l'hôtel (emplacement des cages d'escalier, des ascenseurs, du parking, de la cuisine, etc.) à chaque étage</i>		
<i>Emplacement des extincteurs et (le cas échéant) des bouches d'incendie murales</i>		
<i>Vannes d'arrêt de gaz</i>		
<i>Emplacement du tableau de commande de l'alarme incendie</i>		
<i>Emplacement du point de rassemblement</i>		
<i>Emplacement des locaux techniques électriques</i>		
<i>Emplacement des zones d'accès réservées aux pompiers (le cas échéant)</i>		
Copie des plans des voies d'évacuation pour chaque étage		
Liste de tous les équipements et installations de sécurité incendie présents dans l'hôtel, par exemple : système d'alarme incendie, extincteurs, bouches d'incendie murales, systèmes d'évacuation des fumées et de la chaleur, portes coupe-feu, clapets coupe-feu		
Liste des opérations d'entretien courant, des inspections et des tests de fonctionnement effectués sur les équipements et installations de sécurité incendie (registres d'entretien ou contrats de maintenance) au cours des deux dernières années		
Description des mesures prises pour remédier aux défauts constatés		
Plan d'urgence écrit		
<i>Comportement à adopter en cas d'incendie,</i>		
<i>Liste des personnes et organismes à alerter (pompiers, police)</i>		
<i>Description des responsabilités du personnel en cas d'incendie, en particulier du personnel de la réception et de la cuisine</i>		
Justificatifs des formations à la sécurité incendie suivies par le personnel au cours des deux dernières années		
<i>Certificats, listes des participants</i>		
<i>Justificatifs des formations suivies par les assistants de sécurité incendie (le cas échéant)</i>		
Justificatifs des exercices d'évacuation réalisés		
Liste des fausses alarmes		
Description des mesures prises pour prévenir les fausses alarmes		
Liste des incidents liés à un incendie et leur évaluation		
Rapport de la dernière inspection de prévention des incendies effectuée par les pompiers locaux /		